



Canal Psy

ISSN : 2777-2055

Éditeur : Université Lumière Lyon 2

3 | 1993 Associations étudiantes

<https://publications-prairial.fr/canalpsy/index.php?id=3055>

Référence électronique

« Associations étudiantes », *Canal Psy* [En ligne], mis en ligne le 19 mars 2021, consulté le 10 juin 2024. URL : <https://publications-prairial.fr/canalpsy/index.php?id=3055>

DOI : 10.35562/canalpsy.3055

SOMMAIRE

Sabine Vallette
Édito

Dossier. Associations étudiantes

Chantal Lebeau
Et l'Europe ?

À Paris 7, structures articulées pour l'action étudiante

Sabine Vallette
Carnet de route d'ELYPSY

Dennis Henriquez
Le CNAM : un autre lieu de formation des psychologues

À propos

Francis Dumont
Où en est le titre de psychologue ?

René Kaës et Sabine Vallette
Entretien avec René KAËS

Libre à vous...

Isabelle Pelbois-Pibarot
La psychanalyse est-elle une méthode scientifique ?

Édito

Sabine Vallette

TEXTE

- 1 Nous annonçons le mois dernier un dossier sur la réforme universitaire. C'était sans doute optimiste : plusieurs aspects concernant la psychologie n'ayant pas encore été débattus et tranchés par le Conseil d'Administration de l'Université et l'impressionnisme n'étant pas le style qui convient à ce genre de questions, c'est donc partie remise au mois prochain...
- 2 Nous profitons de cet espace ainsi devenu disponible pour donner la parole aux associations d'étudiants en psychologie et ouvrir la réflexion sur le rôle qu'elles peuvent jouer dans la formation. À double titre. En quoi prennent-elles part aux modifications et orientations données à la formation des psychologues. En quoi ont-elles « en soi » un rôle formateur, comme une manière de prendre en charge, de reprendre à son compte sa formation, à l'heure où la tendance serait plutôt à la scolarisation des cursus (est-ce là un effet de la crise économique, sociale et politique actuelle ?).
- 3 Le modus vivendi associatif permet de penser sa formation et de pallier l'effet scolarisant de *tout* enseignement qui vient réveiller en chacun l'écolier qu'il fut. En effet quelque autonomisant qu'il soit dans sa démarche, on y est à tout le moins pris dans ce paradoxe du « soyez autonome ».
- 4 La forme associative est également un des rares lieux d'investissement collectif, il y en a peu dans nos sociétés modernes, entre individu et institution : un espace où peut naître du sens.
- 5 Elle est aussi à une autre charnière : entre l'action et la réflexion. Ce qui oblige à une rigueur toute particulière, qui n'est ni du côté d'une prétendue pureté de la pensée ni de l'activisme soi-disant efficace.
- 6 De ceci témoignait aussi Jean-François REBOUL, président de la CNRSPP (voir article de Francis DUMONT ci-contre) lors de la préparation de ce numéro : « Je n'aurais pas tenu depuis tant d'années

si ce n'avait été que de l'action, et qu'elle n'ait pas été soutenue par une réflexion de fond. »

- 7 Dernier point à relever l'ouverture des associations étudiantes sur et vers le monde professionnel et les psychologues à la fois par les contacts avec les organisations professionnelles (qui elles aussi réfléchissent, défendent, publient... voir p. 9 et 10) et aussi parce que les psychologues sont parfois amenés à créer des structures associatives... et leur propre emploi !

AUTEUR

Sabine Vallette

Dossier. Associations étudiantes

Et l'Europe ?

Chantal Lebeau

DOI : 10.35562/canalpsy.3108

TEXTE

- 1 EFPSA, Fédération Européenne des Associations d'Étudiants en Psychologie, est née en 1987, à l'initiative d'une rencontre organisée par des étudiants de la Faculté de Psychologie de Lisbonne. Elle est le résultat du désir que partageaient quelques associations d'étudiants en psychologie d'amorcer un courant de solidarité à l'échelle européenne, face aux questions touchant à leur formation, mais aussi aux problèmes sociaux auxquels ils peuvent être confrontés. L'EFPSA est politiquement indépendante, mais elle est désireuse d'apporter son soutien aux mouvements étudiants qui défendent les intérêts des étudiants en psychologie. L'EFPSA agit dans un esprit fondamentalement démocratique. Sa structure, un réseau de communication, est très souple (ses deux langues officielles sont l'anglais et le français).
- 2 La Fédération a pris forme au cours des 6 précédents congrès, qui se sont tenus successivement à Lisbonne (Portugal, 1987), Liège (Belgique, 1988), Lund (Suède, 1989), Lyon (France, 1990), Genève (Suisse, 1991), Bergen (Norvège, 1992) et enfin, cette année, Amsterdam (Pays-Bas, 1993).
- 3 L'EFPSA s'est progressivement développée, et a accueilli les délégations de 22 pays à Amsterdam, mais elle a conservé les lignes directrices de ses débuts, en axant les 7 groupes de travail du Congrès autour de 3 objectifs principaux de la Fédération depuis sa création :
 - Promotion des échanges d'idées sociales et éthiques, parmi les étudiants en psychologie européens, en rapport avec leur profession
- 4 Dans cette optique, le groupe chargé de la supervision et de la réorganisation des projets de la Fédération a discuté de la forme et du contenu de sa revue *Psy Scriptum*, dont le siège se trouve d'ailleurs à Lyon... Ce journal se veut être un organe de communication entre les

étudiants, afin de donner une certaine continuité à nos actions entre les congrès. Un autre groupe s'est aussi chargé de rédiger un magazine durant le congrès, dans lequel les participants pouvaient parler de leur formation, de la vie de tous les jours dans leur pays. Enfin, un troisième groupe intitulé « Communication interculturelles » tentait de faire prendre conscience à ses participants des différentes perceptions des événements que l'on peut avoir selon son pays, et de la manière dont on peut gérer ces différences.

- Amélioration des conditions d'enseignement pour les étudiants européens, en vue de leur carrière professionnelle

5 Le groupe intitulé « Les étudiants en psychologie et l'Université » a poursuivi cet objectif comme il le fait depuis plusieurs années, à travers une réflexion sur la formation et l'évaluation de celle-ci comme action collective. Le but précis de ce groupe de travail permanent est de préparer une brochure donnant des exemples d'évaluation des enseignements, afin d'aider les associations à travailler aussi bien au niveau local que national. Le groupe « Formation des psychothérapeutes dans les différents pays » avait parallèlement pour dessein de collecter un maximum d'informations sur ces pratiques et le type d'associations ou écoles qui les gèrent.

- Promotion des échanges entre les étudiants en psychologie des différents pays européens

6 C'est dans cette perspective qu'un groupe permanent lui aussi, travaille depuis 4 ans à la réalisation d'une banque de données informatisées regroupant toutes les formations européennes spécifiques en psychologie. Cet outil nommé « Europsycho » devra permettre à n'importe quel étudiant européen qui le consultera de savoir instantanément où il peut aller étudier, par exemple, « le stress » dans une université anglophone et quels enseignants sont responsables de ces recherches, etc.

7 Autant d'informations qu'il nous faut actuellement collecter et standardiser à travers toute l'Europe...

8 Notons que Gaëlle CHEVRIER, l'étudiante responsable à partir de cette année de ce travail pour la France est lyonnaise, elle aussi, et vice-présidente d'ELYPSY, entre autres...

- 9 Pour ce qui est des échanges en eux-mêmes, un groupe de travail a pris la décision de collecter les informations nécessaires puis de les diffuser à travers l'EFPSA, afin de donner un « coup de pouce » aux étudiants qui désirent participer aux échanges « ERASMUS », mais sont souvent freinés par le manque d'efficacité de leur faculté de psycho (Lyon a par exemple du retard en la matière...).
- 10 Voici donc, très brièvement, quelques exemples des discussions, projets et activités de l'EFPSA, mais certes, une chose importante n'est pas reflétée dans ce résumé du 7^e Congrès européen : il s'agit de l'ambiance formidable qui règne lors des activités plus « culturelles » (et festives !) qui parsèment la semaine de travail.
- 11 Vous pouvez contacter ELYPSY pour tous renseignements concernant l'EFPSA.

AUTEUR

Chantal Lebeau

IDREF : <https://www.idref.fr/190548657>

À Paris 7, structures articulées pour l'action étudiante

DOI : 10.35562/canalpsy.3109

NOTES DE LA RÉDACTION

Nous reprenons ici des extraits d'une interview accordée par J.-M. BALLESTER (actuellement en thèse) à E. GARCIN pour *Psychologues et psychologies*, n° 106, avril 92, p. 27-31. Interview de Jean-Michel BALLESTER qui a traversé toute l'histoire associative des étudiants en psychologie de Censier, histoire qui a pour originalité d'avoir démarré par le besoin très concret de fabrication de photocopies, les étudiants salariés étant très nombreux du fait du parti-pris d'admission de l'UFR. Les principaux demandeurs ont pris eux-mêmes les choses en main...

TEXTE

Quelle forme a pris l'implication des étudiants dans la vie de l'UFR ?

[...] Sur le fond, je dirais que ses diverses formes sont le résultat d'une implication progressive des étudiants sur l'Université, en position d'acteurs sociaux impliqués dans leur propre processus de formation. C'est ce qui me semble important à souligner.

Depuis quand ce mouvement s'est-il dessiné et quelle est son origine ?

La première forme a donc consisté à créer une association qui réalise des photocopies : *Psynergie*, puisqu'il semblait ne rien exister qui favorise les conditions d'études des salariés, ni horaires spécifiques, ni photocopies des cours pour ceux qui ne pouvaient y assister. C'était en 1985. Cette association existe toujours. En sept ans, sur une population de plus de mille huit cents étudiants.

Elle réalise grâce à ses adhérents des photocopies de presque tous les cours magistraux de psychologie du cursus, du 1^{er} au 3^e cycle. Et grâce à la gestion d'une salle attribuée par la direction aux représentants étudiants, elle assure un accueil, une animation et une information pour tous les étudiants de l'UFR, en collaboration avec les services administratifs de la scolarité. Enfin, elle essaye d'initier un travail avec certains enseignants.

Parallèlement, en 1986, à cause de problèmes internes que connaissait l'UER (fonctionnement sous administration provisoire sur fond de crises répétées, donc sans instances légales ni possibilités de représentation étudiante), un *Collectif étudiant* s'est créé pour manifester au moins symboliquement une présence étudiante lors des réunions entre enseignants. [...]

Et puis, à un niveau plus large, nous étions en pleine période de contestation contre la Loi Devaquet, avec les grèves étudiantes et certains d'entre nous ont commencé à s'interroger sur les limites et les missions de l'Université en tant que « service public », et notre responsabilité d'usagers. Il faut dire que notre UFR n'avait pas beaucoup réagi, en tout cas pas très vite par rapport à ces événements.

Aussi, lorsque des élections furent de nouveau possibles pour reconstituer les instances légales, avons-nous présenté une liste complète de représentants étudiants (nous étions dix-huit à l'époque). Puis, lorsque notre UER s'est aligné sur la loi Savary de 1984, la reconfiguration du nouveau Conseil d'UFR nous a fait perdre six sièges étudiants, mais nous avons pu négocier au bénéfice de la cooptation d'au moins trois psychologues cliniciens siégeant dans le collège des « personnalités extérieures ». Ces trois psychologues cliniciens venaient ainsi rejoindre le seul et unique psychologue représentant un syndicat professionnel prévu par les textes, ce qui a permis au SNP d'avoir un siège à Censier.

Troisième implication, l'association des anciens : *Impulsion psy*. D'abord créée pour nous rassembler après notre sortie de l'Université, elle nous a conduit à nous demander autour de quelle identité nous rassembler. Et très vite, il nous est apparu important d'initier un travail visant à faire connaître notre formation en même temps que la profession à laquelle nous nous destinions. C'est pourquoi cette association des anciens s'est à la fois ouverte aux étudiants du cursus tout en se tournant vers l'extérieur, afin de créer ces passerelles entre université et monde professionnel que nous n'avions guère connues.

Nous nous y sommes évertués à combler certains manques de notre formation, en priorité sur la question de l'identité du psychologue. Pour ce faire, nous avons édité un journal, *L'être psy* dans lequel nous

avons traité divers thèmes sous forme de dossiers (l'Université, les études de psychologie en France, l'insertion professionnelle, etc.). Nous avons également organisé des manifestations destinées au grand public, donc sur des lieux comme la FNAC (débat-rencontre en 1989 : « Profession psychologue, qui a besoin des psychologues ? », ou la « Semaine des psychologues » en 1990).

Cette action s'est un peu essouffée cette année car à courir trop de lièvres à la fois, on s'épuise... mais notre étape suivante nous conduisait ces derniers temps à multiplier les contacts et les réalisations communes avec des associations professionnelles, comme l'ANREP¹ ou l'ANAPSYpe². Ces endroits nous apparaissaient comme de véritables viviers de connaissances, nés du métier, et qui pouvaient venir combler certains manques de notre formation, tant en termes de savoir-faire que de capacités à penser !

Ce qui est assez étonnant, en substance, c'est que plus ou moins inconsciemment, nous sommes un certain nombre à avoir intégré cette implication progressive dans un travail collectif à notre propre démarche individuelle de formation, alors que nous partions parfois de préoccupations qui pouvaient sembler « à ras les pâquerettes »... et sans que ces dimensions se clivent, mais au contraire en faisant en sorte qu'elles tissent un réseau de significations de plus en plus solide. Cela me semble un point important à souligner pour expliquer la pérennité de notre action. [...]

Quelles propositions feriez-vous en matière de formation ?

De mieux fixer quelques-uns des critères de ce à quoi notre formation universitaire devrait aboutir. Former oui, mais qui et à quoi ? Quels en seraient les principes-clefs ? Et qui peut en être garant ? À partir de là, éviter l'inféodation à un seul objectif, donc à un seul groupe d'acteurs : Recherche contre Professionnalisation, par exemple, ou l'inverse... et garantir une structure assez ouverte pour permettre une évaluation permanente des enseignements et un réajustement continu par tous ceux que la formation concerne !

Pour cela, dire en priorité aux enseignants qu'il leur faut apprendre à travailler avec d'autres, notamment avec les professionnels et avec les étudiants. [...]

Quel message développer auprès des professionnels ?

Comme représentants étudiants, nous avons pris l'option de demander que notre formation soit beaucoup plus conçue et réalisée avec le concours des psychologues praticiens. C'était un choix délibéré mais au moment où nous l'avons fait, nous étions quelques-uns à savoir que nous anticipions sur les préoccupations de la profession elle-même. Souhaitons que celle-ci soit aujourd'hui plus convaincue de son rôle dans la transmission... peut-être pas d'un savoir (encore que) mais au moins des éléments d'une identité. [...]

Aux professionnels, il revient d'apprendre à penser qu'ils doivent travailler à la formation de leurs futurs pairs, hors ou dans l'Université, et qu'ils ont la responsabilité particulièrement lourde de devoir le faire sans reproduire un enseignement de type universitaire. Pas plus dans la forme que dans le contenu. Cela exige maintenant un réel effort de réflexion et de formalisation à partir des pratiques. Je suis persuadé que c'est un des enjeux majeurs du développement de notre profession. [...]

NOTES

1 Association nationale pour la recherche et l'étude en psychologie. 4 bis rue Châteaudun, 75009 Paris.

2 Association nationale des psychologues de la petite enfance. 83 rue Lamarck, 75018 Paris.

Carnet de route d'ELYPSY

Sabine Vallette

DOI : 10.35562/canalpsy.3110

TEXTE

- 1 Née de la mouvance des grèves étudiantes de 1986 et du désir qui s'y était forgé, dans le plaisir de la rencontre, de poursuivre des échanges entre étudiants, qu'est-ce qui a fait ensuite le parcours d'ELYPSY ?
- 2 Sans doute d'abord la situation de crise institutionnelle d'alors qui a ouvert des questions, lesquelles ont débouché sur une rencontre nationale entre étudiants, enseignants et professionnels. D'où sont nés d'une part la FNEP, mais surtout l'habitude du dialogue avec les divers groupes concernés par la psychologie.
- 3 Mais encore : qu'est-ce qui fait qu'une association étudiante dure ?
- 4 En vrac, le fait de disposer d'un local, d'être inscrit dans un poste budgétaire de l'Institut et d'avoir des ressources indépendantes, les divers services très concrets et les questions de fond (marquées entre autres par quatre colloques), la diversité des activités : des plus festives (soirées, aussi parce que c'est un « secteur bénéficiaire ») au plus militantes (représentation au sein des conseils d'Institut et d'Université). Enfin, d'être une association « généraliste » : couvrant tout le cursus et toutes les orientations. Beaucoup, au contraire de ceci, n'ont pas tenu dans la FNEP pour cause de disparition pure et simple.
- 5 Et puis en bref, je dirais que ce qu'une association devrait promouvoir, c'est l'être social qui sommeille (parfois profondément !) en chaque étudiant.

AUTEUR

Sabine Vallette

Le CNAM : un autre lieu de formation des psychologues

Dennis Henriquez

DOI : 10.35562/canalpsy.3111

PLAN

Pourquoi l'ADEPT ?

Son organisation

À l'intérieur du CNAM

À l'extérieur du CNAM

TEXTE

- 1 L'association des élèves et anciens élèves de la Chaire de Psychologie du Travail du CNAM présentée par Dennis HENRIQUEZ, étudiant de 3^e cycle et secrétaire général de l'ADEPT.
- 2 Avant de vous présenter notre association, l'ADEPT, il faut s'attarder quelques instants pour parler de son cadre de référence : le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) de Paris. Pour tous ceux qui ne nous connaissent pas ou pas encore, il est nécessaire de présenter, même sommairement, notre établissement d'enseignement afin de faciliter la compréhension de l'activité de notre association étudiante.
- 3 Le CNAM, tout d'abord, s'adresse à un public de travailleurs. Il se doit donc d'être proche des réalités technologiques, économiques, professionnelles de l'industrie et des services.
- 4 Le CNAM dispense des enseignements scientifiques et professionnels en dehors des heures de travail. Ce sont les enseignements dits hors temps ouvrable (HTO). Les enseignements sont organisés en unités de valeur (UV) au sein des différents départements du CNAM. La capitalisation de ces unités de valeur et l'expérience professionnelle acquise permettent aux auditeurs d'acquérir des diplômes d'établissement ou d'État, notamment les diplômes d'ingénieur-CNAM, d'économiste, d'ergonome, de psychologue du travail, etc. Ces

enseignements offrent à un public engagé dans la vie active, soit de perfectionner et de compléter sa formation dans différents domaines, soit de faire progresser son niveau de formation en obtenant un diplôme de 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle tout en poursuivant son activité professionnelle.

- 5 Le CNAM est le seul grand établissement d'enseignement supérieur dont la mission essentielle est d'enseigner à des adultes exerçant une activité professionnelle. Le CNAM prend en compte systématiquement l'expérience professionnelle acquise des auditeurs pour organiser son enseignement et délivrer ses diplômes.

Pourquoi l'ADEPT ?

- 6 Le CNAM laisse la plus grande liberté aux élèves quant au choix des UV pour lesquelles ils ont pris une inscription. Par notre expérience des élèves « galériens » nous avons pu constater au moins trois éléments nous incitant à créer une organisation étudiante.
 1. *Les élèves sont souvent isolés* : l'exercice d'une activité professionnelle occupe le plus grand pourcentage du temps des élèves. À ceci viennent s'ajouter les effets pervers de la liberté de choix offerte aux élèves qui les conduit à suivre des cours différents rendant ainsi difficile le travail collectif et l'émergence de relations fortes entre eux.
 2. *Un taux élevé d'abandon* : la difficulté de conjuguer activité professionnelle et responsabilité familiale avec les exigences d'étude des différents enseignements choisis conduit tout naturellement à l'abandon car l'énormité de la tâche est telle que le découragement n'est pas loin.
 3. *La durée d'étude est longue* : la préparation de certains diplômes d'État (ingénieur, économiste, ergonomiste ou psychologue du travail) est longue, très longue et parfois sa durée s'élève à huit ans.
- 7 Ces raisons et, bien entendu, beaucoup d'autres nous ont conduit à vouloir nous donner une structure organisatrice qui viendrait nous aider dans nos galères étudiantes puisqu'étant salariés nos souvenirs scolaires remontent assez loin dans le temps.
- 8 Afin de renforcer l'information et l'orientation des élèves inscrits en psychologie du travail l'ADEPT a vu le jour le 9 janvier 1990.

- 9 Notre volonté d'être acteurs de notre formation pour anticiper notre devenir professionnel a été clairement définie dans nos statuts : on peut lire :

« ... promouvoir et gérer toutes réalisations, institutions, ou services, ayant pour but de favoriser la promotion de la Chaire de Psychologie du Travail du CNAM, l'entraide et la solidarité pour la promotion sociale, la concertation avec le corps professoral en vue d'améliorer les conditions de la formation... »

- 10 Depuis le début notre association s'est fixé trois objectifs qui ont orienté et guidé notre action :
1. Devenir *l'interlocuteur* privilégié de la Chaire de Psychologie du Travail du CNAM, des enseignants et de ses élèves ;
 2. Ayant pris conscience que la psychologie existe au CNAM mais qu'elle se fait aussi et principalement ailleurs il fallait *s'ouvrir* à l'extérieur et en particulier aux universités, interlocuteurs naturels de notre activité étudiante. Travailler avec eux et ensemble pour réfléchir, dialoguer et échanger nos expériences pour faire en sorte que notre discipline soit ce qu'elle est : une discipline scientifique à part entière, c'est-à-dire, une discipline qui a ses lois propres et ses fondamentaux ;
 3. Parce que nous sommes des salariés actifs il nous faut *développer* des activités préférentielles avec le monde du travail et ses entreprises.

Son organisation

- 11 L'ADEPT est structurée d'une manière simple, directe et efficace :
- Un conseil d'administration issu de l'assemblée générale qui élit un bureau exécutif composé de :
 - un président, obligatoirement un psychologue CNAM ou à défaut un élève du 3^e cycle, actuellement Jacques SARRADE ;
 - un secrétaire général et un trésorier, tous deux élèves du cycle B (équivalent du 2^e cycle universitaire).
- 12 Le bureau se fait aider dans son travail par des groupes de travail en fonction des activités prévues : emploi et stages, secteur entreprise, secteur universitaire et enseignement, publications et bulletin, manifestations (culturelles et de loisirs).

- 13 Comme toute association étudiante nous avons rencontré les mêmes problèmes de fonctionnement que nos confrères universitaires : disponibilité (manque de temps), motivation (volontariat), manque de moyens (financiers et matériels), désintérêt (bénévolat). Malgré tout cela et grâce au dévouement d'un petit groupe de récalcitrants (« illuminés » diront certains) qui a eu la bonne idée de rêver un jour que tout peut commencer même au CNAM, aujourd'hui l'ADEPT existe, elle est reconnue et surtout elle est respectée.
- 14 L'ADEPT était un pari difficile et ambitieux. Les problèmes sont multiples, la difficulté majeure étant la qualité de ses adhérents : salariés-étudiants. L'âge des étudiants (25 à 35 ans pour la plupart), la disponibilité est rarissime pour le bénévolat, les obligations en dehors du CNAM (professionnelles et familiales) font que les motivations des uns ne sont pas les mêmes pour les autres. Nous ne pouvons pas comparer la situation de la plupart de nos amis universitaires qui eux sont des étudiants à part entière avec nos étudiants-salariés dont la qualification d'étudiant s'exerce hors travail. Au-delà de nos différences structurelles, les étudiants psy de la fac et nos galériens du CNAM ont les mêmes préoccupations essentielles : les conditions de formation, son contenu et l'avenir de notre profession. Nous sommes armés différemment peut-être, mais il s'agit d'un unique et même combat : quel psychologue pour demain ?
- 15 Voilà la raison fondamentale pour laquelle nous avons privilégié nos actions en commun avec nos amis universitaires. Nous avons beaucoup de choses à nous apprendre mutuellement.
- 16 La société nous interpelle tous les jours pour répondre aux dysfonctionnements ici et là. La société ne vient pas nous dire : « nous sommes malades, venez nous soigner » mais plutôt : « Qu'est ce qui se passe là », ici et maintenant. La (ou les réponses) est l'affaire de tous, ensemble et en commun.
- 17 Nous ne pouvons terminer ces lignes sans vous indiquer les axes d'activité qui sont les nôtres.

À l'intérieur du CNAM

1. L'édition d'un *Bulletin de l'ADEPT*, lien indispensable avec nos adhérents (et les autres), véritable moteur de la vie associative car il véhicule nos

informations, incite à la réflexion et invite à la discussion. Chaque numéro comporte un (des) article(s) thématique(s), qu'il s'agisse d'une recherche, d'un cours ou d'une pratique.

2. La réalisation de colloques et de tables rondes afin de permettre aux étudiants la confrontation avec des intervenants extérieurs qui nous livrent leurs recherches et leurs pratiques. C'est aussi l'occasion de publier un numéro hors-série de notre Bulletin avec le(s) thème(s) central(aux).
3. Une permanence hebdomadaire avec un stand « conseil de lecture » (présentation des ouvrages) en fonction des cycles et enseignements suivis pour faciliter ainsi la recherche documentaire.
4. Des réunions périodiques avec la direction de la Chaire pour mieux coordonner nos activités.

À l'extérieur du CNAM

1. Membre adhérent de la Fédération Nationale des Étudiants en Psychologie (FNEP) et à travers elle membre de la Fédération Européenne des Associations d'Étudiants en Psychologie (EFPSA).
2. Participation active avec l'Association de Psychologie du Travail de Langue Française (APTLF).
3. Présence aux différents congrès ou manifestations de psychologie (professionnels et étudiants).

18 Nous ne pouvons terminer cette rapide présentation de l'ADEPT-CNAM sans vous adresser nos félicitations pour l'initiative de CANAL PSY. En même temps nous vous remercions de l'occasion qui nous a été offerte de vous dire qui nous sommes et ce que nous faisons.

AUTEUR

Dennis Henriquez

À propos

Où en est le titre de psychologue ?

Francis Dumont

TEXTE

- 1 Le titre de psychologue existe depuis peu. L'usage en est protégé par la loi 85.772 du 25 juillet 1985 (I de l'article 44). Avant sa promulgation, cette loi a fait l'objet de nombreuses « tractations », où les différentes organisations professionnelles nationales ont tenté de se faire entendre. Elle est restée lettre morte jusqu'au 22 mars 1990, date du décret 90.255 d'application de cette loi, décret qui fixe la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue.
- 2 Peuvent en faire usage, « en le faisant suivre, le cas échéant, d'un qualificatif », les titulaires :
 1. de la licence et de la maîtrise en psychologie, qui justifient en outre d'un DESS ou d'un DEA + stage de 14 semaines,
 2. des diplômes étrangers équivalents
 3. du Diplôme d'État de Psychologie Scolaire (DEPS),
 4. des diplômes de Psychologie du Travail délivrés par le CNAM,
 5. des diplômes de psychologie de l'Institut Catholique de Paris.
- 3 Deux remarques s'imposent :
 - ne figurent pas dans ce décret les diplômes antérieurs à la création du DESS (à Lyon le DPP, décerné à 625 personnes !);
 - y figure par contre le DEPS créé par le décret 89.684 du 18/09/89, diplôme dérogatoire car il se fait en 4 ans et non pas en 5 ans comme pour le DESS.
- 4 Le tir sera légèrement rectifié par le décret 90.259, également du 22 mars 1990, stipulant que les psychologues en fonction à la date de parution du décret peuvent faire usage du titre « dans l'exercice de leur fonction ». Pour en faire usage en dehors de leur fonction, les psychologues ayant d'anciens diplômes (tel le DPP) devaient adresser une demande d'autorisation à une commission ad hoc – qui, à Lyon, n'a jamais vu le jour – et ce, avant le 1^{er} janvier 1993.

- 5 Pour faire reconnaître ces anciens diplômés, les psychologues ont sollicité l'Université Lyon 2 pour qu'elle intervienne auprès des ministères concernés. Dans un premier temps, la direction de l'Institut n'a pas saisi l'enjeu, et, pour tenter de faire pression, les psychologues ont entamé la grève des stages, moyen maladroit et dérisoire, mais le seul dont ils disposaient.
- 6 Ce n'est que secondairement que le Conseil d'Administration de l'Université a fait un courrier aux ministères pour que le DPP soit indu dans la liste des diplômés permettant de porter le titre de psychologue et d'être recruté.
- 7 La grève des stages n'a pris fin qu'avec la parution du décret 93.536 du 27 mars 1993 autorisant les diplômés régionaux antérieurs au DESS à faire usage du titre de psychologue.
- 8 La question est-elle définitivement réglée ? Pas du tout. Car les psychologues qui ont un DPP ne peuvent toujours pas être recrutés. En effet, il faudrait qu'un arrêté les y autorise. Ainsi, à l'heure actuelle, un psychologue ayant un DPP, qui aurait travaillé uniquement dans le privé (à Saint-Jean-de-Dieu par exemple) ne pourrait pas être recruté dans la fonction publique !
- 9 Le souhait des organisations professionnelles était qu'il y ait une unicité de la profession, faite autour d'un diplôme unique (actuellement le DESS) permettant de travailler dans tous les secteurs : fonction publique hospitalière ou territoriale, justice, éducation nationale, ou dans le privé, qu'il soit associatif ou lucratif.
- 10 La réalité est toute autre : multiplicité des diplômes, et des « barrières » infranchissables. Un psychologue scolaire, tel qu'il est actuellement défini et formé ne peut travailler qu'auprès des enfants des écoles... où ne pourra jamais travailler comme un psychologue ayant un DESS... à moins qu'il ne soit également psychologue scolaire.

AUTEUR

Francis Dumont

Psychologue clinicien, président de la CIPPREL

Entretien avec René KAËS

René Kaës et Sabine Vallette

NOTES DE LA RÉDACTION

Propos recueillis par Sabine VALLETTE.

NOTES DE L'AUTEUR

Suite de l'interview que nous a accordée René KAËS le mois dernier à propos de son ouvrage *Le groupe et le sujet du groupe* récemment paru chez Dunod, au cours duquel furent évoquées des questions touchant à la recherche...

TEXTE

C. P. : Par quoi sont actuellement inspirées vos recherches sur les groupes ? Est-ce par vos recherches antérieures et par le prolongement qu'elles ont trouvé chez d'autres auteurs ou bien est-ce qu'elles sont aussi provoquées par le contexte socio-culturel et les événements qui marquent notre société ?

R. K. : Toutes recherches dans nos disciplines, dans les sciences humaines, sont évidemment perméables aux courants sociaux. J'ai commencé mes recherches en 65-66, c'est donner l'indication que 68 n'était pas loin et comme beaucoup de mes collègues, je me suis intéressé au groupe en tant qu'il est le lieu de phénomènes psychiques collectifs, communs, partagés, etc. Cela correspondait aussi à un temps logique de la recherche, du moins nous l'avons constitué après coup en temps logique de la recherche. Je crois qu'aujourd'hui en effet, le retour du sujet dans sa singularité, la singularité de son histoire et de sa structure, est en relation sans doute avec des mouvements d'affirmation des valeurs individuelles, jusqu'à leur extrémité d'ailleurs : c'est-à-dire le mouvement collectif par lequel le sujet se désocialise, se place à la périphérie des ensembles. Il importe de comprendre alors comment, dans cette sorte de dispositif relativement artificiel qu'est le groupe de thérapie, le groupe de formation, le groupe d'analyse, comment dans ces

dispositifs, il est possible de repérer ces articulations, leurs difficultés, leurs conditions de possibilité, leurs pathologies. Bien sûr mes recherches suivent nécessairement, et je crois que c'est vrai pour tous les chercheurs, cette logique de l'esprit du temps, de la vie sociale et culturelle. Mais je pense qu'elles suivent une autre logique, celle qui m'est imposée par la clinique, par les questions qui me sont posées, et bien entendu aussi par celles que je peux me poser, et de ce point de vue mes questions ne sont pas complètement déconnectées des questions que se pose la communauté des chercheurs et des cliniciens. Il y a cependant des affirmations d'écoles, de tendances, qui privilégient plutôt un aspect qu'un autre, mais j'ai la chance d'être en relation avec de très nombreux courants en France et à l'étranger, et le soutien de cette communauté de recherche m'est tout à fait précieux. Je n'aurais pas pu faire les recherches que j'ai faites si je n'avais pas été dans cette relation avec les Italiens, avec les Argentins, avec les Anglais, etc.

C. P. : Dans quelle mesure pensez-vous que les théories élaborées à partir de ces groupes particuliers que sont les groupes de formation, de « psys » ou de « soignants », et qui sont donc opérantes pour leur analyse, le sont aussi pour d'autres types de groupes ?

R. K. : Cela, c'est, d'une certaine manière, à d'autres chercheurs de le dire. Ce que je sais c'est que le modèle que j'ai proposé au début des années 70 a été appliqué, quelquefois d'une manière unilatérale, quelquefois avec des transformations, à d'autres groupes : à ce groupe particulier qu'est la famille, mais aussi aux institutions. On a parlé d'appareil psychique groupal familial, institutionnel. On a même appliqué ce modèle à des ensembles comme le couple considéré comme mini-groupe. On l'a appliqué donc non seulement à des groupes artificiels mais à des groupes naturels.

Pour moi, mon travail, c'est un investissement qui n'a pu se faire que parce que je n'ai pas eu au premier rang le souci de l'application. Je ne peux pas à la fois travailler à dégager des modèles à partir d'un dispositif très précis, très rigoureux, et en même temps chercher à voir s'il est applicable. Bien entendu, comme je ne travaille pas seulement avec des groupes, d'une part je vérifie si mon modèle est applicable dans d'autres situations intersubjectives, ça c'est une règle

épistémologique fondamentale, d'autre part j'essaie de voir quelles en sont les conséquences quand je travaille avec un individu. C'est-à-dire est-ce que le modèle groupal offre une intelligibilité des processus intrapsychiques. C'est sur ce versant que je travaille depuis quelques années.

AUTEURS

René Kaës

IDREF : <https://www.idref.fr/02694393X>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000108775079>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/11909300>

Sabine Vallette

Libre à vous...

La psychanalyse est-elle une méthode scientifique ?

Isabelle Pelbois-Pibarot

PLAN

Bases théoriques pour une recherche scientifique
Psychanalyse et recherche scientifique
En guise de conclusion

TEXTE

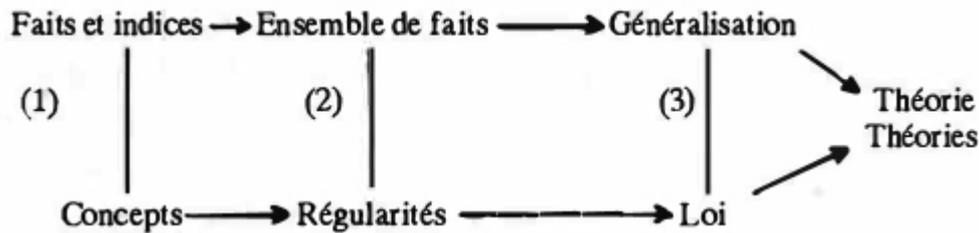
- 1 Écho d'une conférence sur la méthodologie de recherche scientifique¹, cet article en relève ce qui interroge la psychologie : la psychanalyse peut-elle être considérée comme une méthode scientifique de recherche ?
- 2 Le TP-TD de psycho-physiologie, assuré en FPP par Monsieur Daniel BRET, maître de conférences, Université Lyon I, met en œuvre non seulement un enseignement autour de la question de la pharmacologie et des psychotropes, mais veut donner les moyens d'élaborer les relations existantes entre le fait psychique et le fait somatique. Pour ce faire, ce TP-TD s'appuie sur les travaux d'un précurseur : *L'Esquisse d'une psychologie scientifique* de S. FREUD sert de levier initial à la réflexion. En effet, l'avancée des connaissances neuro-physiologiques autorise ce retour en arrière et nécessite la reconnaissance d'une dette. Dette qui se conjugue tant sur le contenu que sur la forme des travaux de FREUD.
- 3 Devant la difficulté de certains étudiants à rédiger les élaborations de leur parcours en psycho-physiologie, Monsieur D. BRET a cru bon de faire intervenir Monsieur Salah DALHOUMI de l'École nationale supérieure des sciences d'information et des bibliothèques (ENSSIB) pour nous introduire aux aspects théoriques et pratiques de la *Méthodologie de recherche scientifique*².
- 4 *Les aspects pratiques* de cette méthodologie définissent l'organisation du temps et de l'espace de la recherche (délais, documentation,

retours vers le directeur de recherche, etc.). Cela était déjà proposé dans l'implicite du cadre TP-TD par un organigramme de lectures, de travaux pratiques, la rédaction d'un projet de monographie, l'exposé oral des résultats du travail et une communication écrite. S. DALHOUMI y a ajouté un schéma récapitulatif utile à toute démarche de recherche quelle qu'elle soit, afin que soient respectés les aspects économiques en temps et en moyens d'information, de vérification et de communication³.

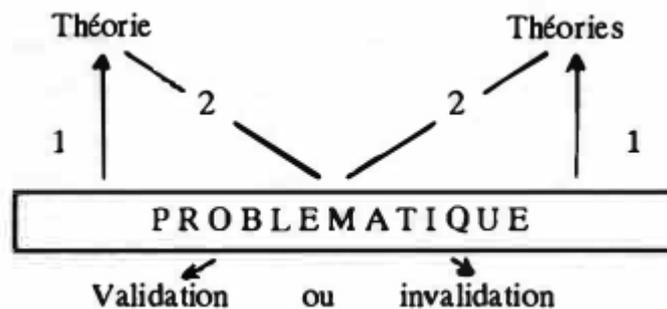
- 5 Les aspects théoriques définissent et limitent ce que l'on peut appeler « recherche scientifique ». Ce sont ces aspects que je voudrais relever ici car ils permettent de poser une question intéressante la psychologie : La psychanalyse peut-elle (doit-elle ?) être considérée comme une méthode scientifique de recherche ?

Bases théoriques pour une recherche scientifique

- 6 Ces bases théoriques sont l'âme de la recherche scientifique.
1. Tout commence par un postulat : le postulat d'ignorance qui se développe par
 2. un long cheminement
 - - d'abord le constat d'une problématique et l'élaboration d'un diagnostic
 - lui-même traduit en modalités exploitables
 - parmi lesquelles on peut repérer des variables
 - que l'on met en relation sur trois voies principales :
 - le savoir : la référence
 - le savoir-faire : sérier la problématique dans le temps et dans l'espace (d'habitude, hier, ici... là...)
 - l'art : oser l'hypothèse pour avoir un angle d'attaque original.
 - De ce cheminement s'ouvre
 - une discussion
 - une démarche de vérification.
 3. Enfin, une « question principale » se dégage des observations, discussion et vérifications. Celle-ci s'ouvre sur de nouvelles problématiques.
- 7 La démarche scientifique du chercheur professionnel peut se schématiser ainsi (schéma proposé par S. DALHOUMI) :



- 8 Faits et indices sont mis en rapport avec des concepts. Apparaissent des variables et des hypothèses (1). Les faits regroupés en ensemble de faits permettent par l'expérimentation de vérifier ou non les hypothèses (2), de dégager des régularités. S'il est possible de généraliser, alors vient l'interprétation (3), l'essai de donner un sens qui fait loi. De là naissent la ou les théories.
- 9 Une autre démarche, plus brève, serait celle de vérification des hypothèses par la confrontation à la théorie ou aux théories, pour les valider ou les invalider. Le schéma serait celui-ci :



- 10 Ce schéma correspond souvent aux dossiers de recherche produits par les étudiants qui confrontent leur pratique et les problématiques qui s'en dégagent, aux théories existantes.
- 11 De toute façon, une *bascule* s'opère dans la recherche scientifique : l'objet observé devient sujet de recherche, « question principale ». Ainsi l'on peut dire qu'il n'y a pas de recherche scientifique sans un cheminement qui parte d'un postulat d'ignorance et qui aboutisse à

une communication. De ce fait la recherche scientifique est un acte social.

Psychanalyse et recherche scientifique

- 12 Est-il possible de mettre en relation ces deux concepts : la Psychanalyse et la Recherche scientifique ?
- 13 La démarche proposée par S. DALHOUMI me paraît répondre à deux aspects de la question
 1. La théorie de l'inconscient est-elle issue d'une démarche de recherche scientifique ?
 2. La clinique psychanalytique est-elle une méthode de recherche scientifique ?
- 14 Revenons rapidement au cheminement de FREUD dont nous savons qu'il était neurologue chercheur de formation. C'est l'observation de BREUER sur un cas d'hystérie qui lui ouvre la voie de la psychanalyse. La « suspension du savoir » médical (*postulat d'ignorance*) avait servi de frayage à la « talking cure », selon l'expression-même d'Anna O.
- 15 Se lançant à son tour dans la pratique médicale, FREUD utilise la méthode de BREUER. Du point de vue clinique il observe qu'un état séparé (hypnoïde ou refoulé) revient à la conscience, *par le récit*, avec les affects correspondants. Du point de vue de la théorie, il formule dans la *Communication préliminaire* ses premières hypothèses sur l'inconscient qui apparaît comme une solution à la compréhension de la conversion hystérique. Un *cheminement* commence.
- 16 L'observation clinique et la discussion avec des pairs, notamment FLIESS, lui permettent de rassembler des faits, de poser des hypothèses et de les vérifier. Ainsi il passe de l'hypothèse de la séduction traumatique comme origine des symptômes hystériques (1893) à celle des fantasmes sexuels refoulés et à la découverte du complexe d'Œdipe (1897).
- 17 En 1895 il publie ses recherches et hypothèses dans les *Études sur l'hystérie*. La même année, en juillet, il fait son rêve de l'injection à Irma. En octobre, il adresse à FLIESS l'ensemble de *L'Esquisse d'une*

psychologie scientifique. En 1898, il prépare la *Psychopathologie de la vie quotidienne*, rassemble les exemples qui lui serviront pour *Le mot d'esprit*. Il publie *Les mécanismes de l'oubli* et achève *L'interprétation des rêves* (sauf le chapitre VII). En 1899, publication des *Souvenirs écrivains* et parution de *L'interprétation des rêves* que l'éditeur date en 1900.

- 18 Constatons combien toute la démarche de FREUD a la forme d'une recherche scientifique. Chacune de ses œuvres aussi. Il part toujours d'un *postulat d'ignorance*. C'est pourquoi il présente des faits, les confronte aux thèses et concepts existants, rassemble des faits qui se ressemblent, en repère la régularité, ce qui lui permet de généraliser et d'élaborer une théorie. *L'interprétation des rêves* me semble être un archétype de cette démarche qui amène FREUD à l'élaboration de la *théorie* du désir inconscient et à sa *question principale* : qu'est-ce que l'appareil psychique ?
- 19 Cette démarche confirme que le savoir inconscient n'est pas du côté du psychologue-clinicien. Il n'est accessible que par le langage verbal. Cela implique le changement de statut de l'objet observé. Ce n'est plus l'hystérie qui intéresse FREUD, mais l'hystérique qui, avec FREUD, devient sujet parlant, sujet d'une histoire qu'il raconte...
- 20 Voilà le point de *bascule* où l'objet d'étude devient sujet de parole, sujet de la recherche.
- 21 La clinique psychanalytique est née.

« L'objectif pratique de tout traitement consiste en ceci que tous les symptômes possibles sont levés et remplacés par des pensées conscientes. L'objectif scientifique, on peut le désigner comme l'entreprise de résoudre tous les troubles de la mémoire du malade. Les deux objectifs vont de pair. Quand l'un est atteint, l'autre est également acquis. C'est le même chemin qui y conduit. »
(« Fragments d'une analyse d'hystérie », 1905, in *Cinq psychanalyses*, PUF, 1^{re} éd. 1954, p. 10.)

- 22 En somme, recherche psychanalytique et recherche scientifique sont amarrées au discours du chercheur. Elles sont caractérisées par la déconstruction de l'objet de représentation en vue de trouver l'en

deçà de la représentation... ouverture à d'autres questions. En cela FREUD a bien ouvert la voie d'une psychologie scientifique.

En guise de conclusion

- 23 Ce TP-TD de psycho-physiologie se présente comme un emboîtement successif de poupées russes. La méthodologie de recherche renvoie au discours du sujet parlant ; ce discours, aux phénomènes de représentation du monde, des objets, des mots ; à la physiologie de la représentation et tous les mécanismes psychiques qui y sont associés... la mémoire et l'oubli, le sommeil et l'éveil, le rêve, la somatisation et les symptômes, les régulations somato-psychiques... ; à la pharmacopée et les modifications somatopsychiques qu'elle entraîne à la psychothérapie comme modification des processus associatifs et du lien des affects et des représentations... et à l'intrication inimaginable de tous ces phénomènes.
- 24 Dans ce labyrinthe est bienvenue la voix qui annonce un chemin vers la lumière, celle qui enseigne le savoir-faire méthodique d'une recherche scientifique.
- 25 L'ensemble du TP-TD est d'une cohérence telle qu'il trouve un accueil favorable chez l'étudiant au moment où se profile pour lui la possibilité de poursuivre les études de Psychologie vers le DESS ou le DEA. C'est un précieux outil à qui fait ses premiers pas dans la recherche. Enfin, n'est-il pas nécessaire d'apprendre à penser pour pouvoir soutenir les arguments de la pratique de la Psychologie et maintenir toujours ouverte la question de l'homme ?

NOTES

- 1 Donnée le 19 décembre 1992 par M. Salha DALHOUMI.
- 2 L'accès aux banques de données informatiques ENSIB est possible pour les étudiants ayant suivi cette conférence.
- 3 D'après les travaux de Jacques DORSELAER : *Méthodologie pour réaliser un travail de fin d'études*, Bruxelles, CRID, 1982.

AUTEUR

Isabelle Pelbois-Pibarot

Étudiante en FPP, groupe de Danièle Barin-Senebier